



Le Bulletin

DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES DE BELGIQUE

Séance publique

Réception de Marie-José Béguelin et Gabriel Ringlet

Marc Wilmet – Marie-José Béguelin – Yves Namur – Gabriel Ringlet

Communications

Lise Gauvin L'écrivain francophone et ses publics. Vers une nouvelle pratique romanesque – **Marc Wilmet** « Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes... » (Victor Hugo, *Contemplations*, I, 7). Réflexion sur les classes grammaticales – **Roland Beyen** De *La Balade du Grand Macabre* de Ghelderode à l'opéra *Le Grand Macabre* de Ligeti – **Georges-Henri Dumont** Souvenirs des débuts d'une politique culturelle (1965-1973) – **Yves Namur** Ernest Delève, un poète dans la secrète évidence – **Gérard de Cortanze** J.-M.G. Le Clézio : une littérature de l'envahissement – **Hubert Nyssen** La maison commence par le toit... *capriccio* – **Yves Namur** La nouvelle poésie française de Belgique. Réflexions autour d'une publication récente – **Roland Mortier** Le rêve champêtre de Voltaire dans ses lettres à Madame du Deffand – **Jacques Charles Lemaire** Originalités thématiques et textuelles du *Romanz du reis Yder* (circa 1210)

Prix de l'Académie en 2008

Ceux qui nous quittent

Lucien Guissard par Gabriel Ringlet – **Fernand Verhesen** par Pierre-Yves Soucy



Originalités thématiques et textuelles du *Romanz du reis Yder* (circa 1210)

Communication de M. Jacques Charles Lemaire
à la séance mensuelle du 12 décembre 2009

Pour répondre de manière immédiate et positive à l'amicale sollicitation de notre secrétaire perpétuel, Jacques De Decker, je vous propose cet après-midi quelques réflexions à propos d'une étude que je suis en train de mener : l'édition critique du *Romanz du reis Yder*, une œuvre narrative qui se rattache au cycle des écrits arthuriens. En guise de précaution oratoire, je dois vous avouer que l'exposé que je vous présente aujourd'hui pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses définitives. L'échange éventuel que nous aurons tout à l'heure me permettra peut-être de prendre quelque distance avec les interrogations qui ne cessent de me tracasser et de confirmer ou d'infirmer la pertinence de mes propositions.

Le *Romanz du reis Yder* est un ouvrage anonyme conservé dans un manuscrit unique — le ms. Cambridge, University Library, Ee.4.26¹ — et incomplet : les 6 769 vers octosyllabiques qui ont échappé aux

1/ Une description très succincte du *codex* figure dans *Catalogue of the Manuscripts preserved in the library of the University of Cambridge*, Cambridge, University Press, 1857, t. 2, p. 136-137. Les éditeurs antérieurs du *Romanz du reis Yder* (voir éd. Gelzer, p. IX-X et éd. Adams, p. 1-2) ont livré quelques indications au sujet des particularités codicologiques de ce ms., mais les précisions qu'ils apportent demeurent incomplètes.

injures du temps étaient précédés d'un millier de vers environ, perdus en raison de la disparition de plusieurs cahiers en tête du *codex*. Selon toute probabilité, ce manuscrit aurait été transcrit en Angleterre par un auteur d'origine continentale sous le règne du roi Jean sans Terre, c'est-à-dire entre 1199 et 1216². Il a fait jusqu'ici l'objet de deux éditions qui se prétendent critiques, mais qui contiennent trop de leçons insatisfaisantes ou injustifiées³ : la première a été réalisée par le savant allemand Heinrich Gelzer⁴ et a été achevée en janvier 1913 ; la seconde, parue à Cambridge en 1983, a été élaborée par Alison Adams⁵, qui a accompagné le texte en ancien français d'une traduction anglaise.

Comme l'ont signalé à diverses reprises un certain nombre de commentateurs, le *Romanz du reis Yder* constitue un récit d'initiation à la vie chevaleresque : il retrace les années d'apprentissage du jeune héros, rapporte les différentes épreuves que l'apprenti chevalier doit endurer et s'achève sur une double consécration : Yder est reçu comme membre de la Table ronde et il conquiert le titre de roi, par mariage.

Pour vous dévoiler la question d'originalité thématique posée par ce roman, il convient que je vous livre les linéaments principaux de l'intrigue.

Né à Cardoil d'une noble dame abandonnée par son mari, Yder vit dans le dénuement. À l'âge de dix-sept ans, il entend retrouver les traces de son père, dont il détient une demi-bague comme seul souvenir. Au cours de ses pérégrinations, il fréquente la cour de la reine Guenloïe, dont il tombe amoureux. Cet amour est partagé, mais Guenloïe lui impose de prouver la noblesse de ses origines et la sincérité de ses sentiments en faisant la preuve de ses qualités chevaleresques.

Au cours d'un déplacement dans un bois, Yder se porte au secours d'un chevalier attaqué par deux adversaires, qu'il tue. Le chevalier

2/ Voir en particulier Beate Schmolke-Hasselmann, "King Arthur as Villain in the Thirteenth-Century Romance *Yder*", dans *Reading Medieval Studies*, 6, 1980, p. 32.

3/ Selon trois recenseurs, ces éditions sont à refaire : voyez les conclusions d'Anthony Holden dans *Romania*, 107, 1986, p. 131, de Tony Hunt dans *Modern Language Review*, 80, 1985, p. 932 et de Barbara Sargent-Baur, dans *Speculum*, 61, 1986, p. 120.

4/ *Der altfranzösische Yderroman*, éd. Heinrich Gelzer, Dresden, 1913 ("Gesellschaft für Romanische Literatur", Band 31.), CVI-245 p.

5/ *The Romance of Yder*, éd. et trad. Alison R. Adams, Cambridge, D.S. Brewer, 1983 ("Arthurian Studies", 8), 259 p.

qui a été agressé et à qui Yder a sauvé la vie n'est autre que le roi Arthur lui-même. Celui-ci manifeste une singulière ingratitude en dédaignant son sauveur. Au cours d'un repas, le roi refuse de venir en aide à la maîtresse du château des Pucelles, assiégé par un chevalier noir, car il entend d'abord combattre Talac, qui a refusé de devenir son homme lige. Yder quitte l'entourage d'Arthur complètement désappointé.

Conseillé par Luguain, Yder se décide à soutenir Talac et le rejoint à Rougemont, où il joute contre trois alliés d'Arthur : Keu, Gleus et Dromés. Il parvient à les désarçonner et à s'emparer de leur cheval. Le lendemain, Keu conçoit un plan déloyal afin de tuer Yder ; il rassemble trente chevaliers pour mettre en pièces Yder, Talac et leurs six compagnons, mais ne parvient pas à remporter le combat. Apprenant les exploits du jeune homme, Gauvain décide de se mesurer à lui. Alors que Gauvain et Yder se disputent la possession d'un cheval, Keu enfonce sa lance dans le dos d'Yder et le laisse pour mort.

Guenloïe, qui n'a pas cessé de suivre secrètement Yder de loin, s'évanouit quand elle constate l'état critique de son prétendant. Elle demande à Luguain d'emmener Yder dans un couvent, où il reçoit des soins appropriés et guérit de ses blessures. Pendant ce temps, de bonnes nouvelles au sujet d'Yder parviennent à la cour d'Arthur. Gauvain se propose de rendre visite au chevalier blessé et la reine Guenièvre engage son mari à l'accompagner avec Gauvain. Arthur commence alors à manifester des signes de jalousie en raison des signes d'admiration et d'amitié que sa femme montre au jeune chevalier. Gauvain invite Yder à revenir à la cour. Après quelques hésitations, Yder accepte de rentrer auprès du roi et, dès son retour, il se signale à l'attention de l'entourage royal en sauvant Guenièvre et ses suivantes des griffes d'un ours enragé qui avait réussi à pénétrer dans les appartements des dames.

Guenloïe imagine un moyen pour observer Yder tout à loisir : elle décide d'assiéger le château de Talac à Rougemont et espère qu'Arthur, qui s'est réconcilié avec son chevalier récalcitrant, viendra en aide à Talac. Mais le roi souhaite d'abord punir le chevalier noir et envoie Yder, Gauvain et Yvain au secours de Talac. Yder n'est toutefois pas autorisé à accompagner ses deux compagnons, qui quittent la cour en secret, car ils craignent que les plaies mal cicatrisées d'Yder n'entravent leur entreprise.

Moralement blessé d'avoir été écarté, Yder part seul en quête d'aventure. Il vit une nouvelle péripétie hasardeuse dans un bois, où

il découvre une jeune fille en pleurs à cause de la mort de son ami. Il l’emmène jusqu’à un château étrangement vide, où un nain est en train de rôtir une grue sur une broche. Alors qu’Yder entreprend d’aider le nain dans sa tâche, il reçoit des coups du gnome. Le maître de céans, qui n’est autre que Cligès, intervient alors pour calmer les ardeurs du nain : il annonce qu’il va garder la jeune fille auprès de lui et chasser Yder qui vient d’apprendre, de la bouche de sa protégée, que Guenloïe est animée d’un réel amour pour lui.

À Rougemont, où il cherche à retrouver Yvain et Gauvain, Yder défie et affronte un chevalier qui se révèle être son propre père, le duc écossais Nuc : la demi-bague que le jeune homme a conservée prouve l’authenticité de leur lien familial.

Après leurs retrouvailles, le père et le fils se rendent à Carlion, à la cour du roi. Tout le monde se réjouit de leur venue, à l’exception d’Arthur et de Keu. Le sénéchal se montre envieux à l’égard des prouesses d’Yder et Arthur se chagrine de l’estime que sa femme Guenièvre témoigne au jeune héros. Sa jalousie redouble quand il entend de la bouche même de Guenièvre qu’elle prendrait Yder comme époux si le roi venait à disparaître.

Pour se débarrasser d’un rival encombrant, Arthur entraîne Keu, Gauvain, Yvain et Yder dans une nouvelle aventure, avec l’espoir que le jeune champion y trouvera la mort. Chemin faisant, ils rencontrent Guenloïe qui demande au roi de lui donner comme mari le combattant qui lui apportera le couteau détenu par deux géants demeurant dans la forêt de Malverne.

Arthur voit dans cette invitation une bonne occasion d’éliminer Yder. Au cours du combat contre les géants, Gauvain et Yvain annoncent qu’ils vont apporter leur aide à Yder, qui a du mal à venir à bout de ses adversaires ; mais le roi leur interdit toute assistance.

Devant l’assemblée des chevaliers, Keu prétend que les géants ont tué Yder et qu’il les a lui-même passés par les armes. Aussi, Gauvain et Yvain ne manquent pas d’exprimer leur stupéfaction quand ils trouvent Yder en train de les attendre, assis dans la forêt à côté des deux géants qu’il vient d’éliminer. Alors que le jeune homme fait savoir qu’il a soif, Keu — qui connaît le désir secret d’Arthur et souhaite aussi la mort d’Yder — lui offre à boire une eau empoisonnée. Comme le jeune chevalier s’effondre et passe pour mort, Keu entreprend d’expliquer que le combattant a été empoisonné par les géants au cours du combat et persuade les suivants d’Arthur de quitter cet endroit infesté en laissant le corps d’Yder sur place.

Par bonheur, le roi d'Irlande Alfred et ses deux fils, Camelin et Miroet, découvrent le corps d'Yder en passant dans la forêt et lui apportent des soins qui favorisent sa guérison. Ils l'emmènent ensuite à la cour du roi où Yvain et Gauvain se lamentent à propos du décès de leur compagnon, alors qu'Arthur et Keu manifestent une joie éclatante à la suite de cet événement. Quand Yder apparaît en pleine santé devant la suite royale, quand Miroet révèle comment il est parvenu à sauver Yder de l'empoisonnement, Gauvain et Nuc comprennent ce qui s'est réellement passé : Gauvain blâme Arthur pour sa faiblesse envers Keu et provoque le traître en duel. Keu, dont la lâcheté est notoire, tente de se soustraire à cette confrontation, mais est incarcéré dans une tour.

Guenloïe arrive alors à Carlion et interroge Arthur à propos du couteau des géants. Comme Yder détient cette arme, qui prouve sa supériorité face à ses deux adversaires, le roi lui donne la main de Guenloïe. Par ce mariage, Yder conquiert le titre de roi. Arthur se trouve rassuré puisqu'Yder va quitter la cour de Carlion et ne se trouvera plus en présence de Guenièvre.

Le roman s'achève par une scène de réjouissance : Yder, qui obtient un fief du roi, reçoit l'onction royale ; il a la joie de voir son père Nuc épouser sa mère et il pardonne à Keu tout le mal que le vassal félon a accompli à son égard.

*
* * *

L'originalité thématique du *Romanz du reis Yder* réside, vous l'aurez compris, dans le comportement singulier du roi Arthur. Dans l'ensemble, l'attitude générale d'Yder dans le roman correspond à l'image du chevalier obéissant aux exigences de son état telle qu'elle nous est transmise par la littérature antérieure. À plusieurs reprises (dans *Les Merveilles de Rigomer*⁶, dans *L'Âtre périlleux*⁷ ou dans le *Lancelot en prose*⁸), il fait figure de vaillant combattant qui tient avec honneur son rôle au sein de la Table ronde. Diverses œuvres romanesques corroborent

6/ Cf. *Les Merveilles de Rigomer von Jehan. Altfranzösischer Artusroman des XIII. Jahrhunderts nach der einzigen Aumale-Handschrift in Chantilly*, éd. Wendelin Foerster, Halle, M. Niemeyer, 1915 ("Gesellschaft für Romanische Literatur", 39), t. I, p. 301, vv. 10207-10214 ; p. 401, vv. 13580-13583 ; p. 476, v. 16115.

7/ Cf. *L'Âtre périlleux. Roman de la Table ronde*, éd. Brian Woledge, Paris, H. Champion, 1936 (« C.F.M.A. », 76), p. II, vv. 328-331.

8/ Cf. *Lancelot. Roman en prose du XIII^e siècle*, éd. Alexandre Micha, Genève, Droz, 1982 (« T.L.F. », 307), t. 8, p. 56, 64, 449-451.

rent les traits particuliers de sa personnalité : son amour sincère pour Guenloïe dans *La Vengeance Raguidel*⁹ de Raoul de Houdenc, son courage lors de son affrontement avec l'ours dans *La Folie Tristan de Berne*¹⁰ ou encore son aversion pour la duplicité du sénéchal Keu dans *Le Lai du Mantel*¹¹. Si *Le Bel inconnu* de Renaut de Beaujeu le montre en difficulté à l'occasion d'un tournoi, où son concurrent Guinglain l'emporte contre lui¹², le roman *Claris et Laris* le place en revanche dans une situation merveilleuse¹³ : c'est grâce à une nuit passée dans un lit enchanté qu'Yder l'emporte, avec l'aide de Claris, sur un chevalier qui leur avait dérobé leurs armes. L'unique réserve exprimée par Yder à l'encontre de son maître se lit dans *Hunbaut*¹⁴, où le jeune chevalier avoue regretter la déraison du roi.

Le comportement du roi Arthur — « personnage tantôt noble, tantôt mesquin et même odieux » selon l'expression cinglante de Jean Frappier¹⁵ — est tout entier guidé par la jalousie. Cette affection du cœur et de l'intelligence, déjà évoquée dans le *Lai du Cor*¹⁶, où le roi veut frapper Guenièvre avec un couteau parce qu'il se croit trompé¹⁷, éclate comme une forme de dévalorisation intégrale dans le *Romanz du reis Yder*. On se rappellera que, dans son *Chevalier de la Charrette*, Chrétien de Troyes avait raconté la connivence quelque peu coupable entre son héros Lancelot et la reine

9/ Cf. Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2004 (« T.L.F. », 561), p. 299, vv. 5164-5171.

10/ Cf. *Les deux poèmes de la Folie Tristan*, éd. Félix Lecoy, Paris, H. Champion, 1994 (« C.F.M.A. », 116), p. 22-23, vv. 232-235 et *La Folie Tristan (de Berne)*, éd. Ernest Hoepffner, Paris, Les Belles Lettres, 1934, p. 41-42, vv. 232-235.

11/ Cf. *Mantel et Cor. Deux lais du XII^e siècle*, éd. Philip Bennett, Exeter, University of Exeter, 1975 (« Textes littéraires », 16), p. 20, vv. 641-642.

12/ Cf. Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu. Roman d'aventures*, éd. G. Perrie Williams, Paris, H. Champion, 1929 (« C.F.M.A. », 38), p. 173, vv. 5675-5684.

13/ Cf. *Claris et Laris*, éd. Corinne Pierreville, Paris, H. Champion, 2008 (« C.F.M.A. », 157), p. 824-831, vv. 24108-24337.

14/ Cf. *Hunbaut. Altfranzösischer Artusroman des XIII. Jahrhunderts*, éd. Jakob Stürzinger & Hermann Breuer, Halle, Niemeyer, 1914 (« Gesellschaft für Romanische Literatur », 25), p. 95, vv. 3244-3246.

15/ Cf. Jean Frappier, *Études sur la Mort le roi Artu, roman du XIII^e siècle*, Genève-Paris, Droz-Minard, 1961 (« Publications romanes et françaises », 70), p. 328.

16/ Cf. *Mantel et Cor. Deux lais du XII^e siècle*, éd. Ph. Bennett, p. 52, vv. 298-304 et *The Anglo-Norman Text of Le Lai du Cor*, éd. C. T. Erickson, Oxford, 1973 (« Anglo-Norman Text Society », 24), p. 40, vv. 298-304.

17/ Sur l'attitude de Guenièvre, voir Ulrike Bethlehem, *Guinevere. A Medieval Puzzle. Images of Arthur's Queen in the Medieval Literature of England and France*, Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2005 (« Anglistische Forschungen », 345), p. 219-225..

Guenièvre¹⁸. Dans ce roman-là, Arthur n'avait manifesté aucun ressentiment soupçonneux, parce qu'il ignorait son infortune.

Dans le *Romanz du reis Yder*, la rancune amoureuse devient un mal fondamental, qui submerge toute la personnalité :

La li enquiert le rei noveles / Là le roi demande à la reine des informations
Teles qu'il ne demandast mie, / qu'il n'aurait pas demandées
S'il ne l'amast od gelosie. / s'il ne l'aimait avec jalousie.
Gelosie est fevre corel : / La jalousie est une fièvre qui vient du cœur :
Ne par fisike, ne por el, / L'accès n'en guérit
N'en trespasse l'aucessiōn. / ni grâce à la médecine, ni par autre chose.
Gelosie est grif passiōn ; / La jalousie est une passion douloureuse ;
Mar est bailliz qui est gelos : / celui qui est jaloux est très malchanceux ;
Il n'a soz ciel cel las fevros, / il n'y a sous le ciel un malheureux atteint de fièvre
Tant seit d'aucessiōns menéz, / qui ne souffre plus que le jaloux
Que plus ne soit gelos penéz. / aussi longtemps qu'il est atteint d'accès.
Ja cuer de gelos n'avra joie : / Jamais le cœur d'un jaloux n'aura de joie :
De rien qu'il veie ne que il oie / quoi qu'il voie ou qu'il entende,
Ne se poet haitier a nul foer, / il ne peut se guérir de nul feu,
Car la fievre le tient al cuer. (vv. 5140-5154) / car la fièvre occupe son cœur.

L'amour que lui voue Guenièvre ne rassure pas Arthur : comme la plupart des envieux, il suscite son propre malheur, car il ne croit pas avec sincérité à la fidélité de son épouse :

Més de la reine Guengievre / Mais le roi Arthur était tant aimé
Fu tant amé li reis Arturs / de la reine Guenièvre
Qu'il estoit de s'amor seürs ; / qu'il était assuré de son amour ;
Més tant l'enquist e en tel guise / mais il l'a si longtemps interrogée et de telle façon
Qu'il chaï en mescreantise. (5168-5172) / qu'il est tombé dans la méfiance.

Selon une manière assez traditionnelle chez les jaloux, le roi cherche à se persuader de sa disgrâce dans le cœur de l'aimée et pose des questions maladroitement, peu propres à le rassurer. Interrogeant Guenièvre sur l'identité de celui qui lui succéderait dans son cœur s'il venait à disparaître, il s'entend répondre, non sans litote :

Sire, ne sai que jo vos die : / Sire, je ne sais que vous dire :
Il ne fait a parler de çoēn ; / il ne faut pas parler de cela ;
Ja après vos ne vive joen, / que je ne vous survive pas,
Car trop vivereie a grant tristesse ! / car je vivrais dans une trop grande tristesse !
Més si jo iere a tel destresse / Mais si j'étais dans la contrainte que vous évoquez,
Com vos dites, si jo soffroie / si j'avais à endurer

18/ Cf. Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette*, éd. Jean-Claude Aubailly, Paris, Garnier- Flammarion, 1991, p. 296-302, vv. 4568-4721 et Jacques Lemaire, « Le vocabulaire de l'acte amoureux dans les romans de Chrétien de Troyes », dans *Idioma*, 12, 2000, p. 103.

Ço que jo por rien ne ferroie, / ce que je ne supporterais pour rien au monde,
Si mi sires Yder m'averait, / si mon seigneur Yder me possédait,
C'est cil dont meins me desplaireit. (5212-5220) / c'est lui qui me déplairait le moins.

Par ailleurs, il sait dans quelle estime la reine tient Yder : les louanges qu'elle lui adresse en public, conjuguées au fait qu'il doit la vie à son prétendu rival, achèvent d'exciter son dépit amoureux :

Li reis Arturs fist un ris faint / Le roi Arthur eut un sourire forcé
Que fu alques de felonie / qui frisait la perfidie
Par racine de gelosie. / enracinée dans la jalousie.
Vers la reine out le cuer gros / Il était irrité contre la reine
Por ço qu'ele en faisoit tel los. (3170-3174) / parce qu'elle faisait de lui un tel éloge.

Les témoignages répétés de la jalousie du roi entraînent des effets désastreux sur sa personnalité ; le roi est désormais un homme dénué de joie :

Gelosie tolt toz repos, / La jalousie ôte tout repos,
La möele soche des os ; / elle suce le moelle des os ;
Il n'i a tel mal en tot le monde, / il n'y a pas de mal sur toute la terre
Tant destruite home ne confonde. (5155-5158) / qui détruit et bouleverse autant l'homme.

Dans ces conditions, il détruit lui-même l'harmonie courtoise de son entourage et, alors que le *Roman de Brut* de Wace trace de lui le portrait d'un prince qui surmonte tous les autres en « courtoisie, en noblesse, en vertu et en largesse¹⁹», Arthur témoigne, dans le *Romanz du reis Yder*, de l'attitude la plus incompatible avec son état : il fait preuve de *vilenie*, c'est-à-dire qu'il se ravale au rang des gens dépourvus de noblesse et méprisables moralement. Comme le rappelle le texte : « vilaine chose est gelosie » (5447) ; aussi, au mépris de tous les usages reçus dans la civilisation courtoise, il poursuit Yder de sa vindicte et met en œuvre diverses machinations pour obtenir la mort de son rival.

Divers commentateurs ont tenté jusqu'ici d'apporter des éclaircissements au sujet de l'esprit de vengeance aveugle et injustifiée qui anime Arthur et Keu contre Yder. Pour mémoire, il convient de signaler l'explication mythologique exposée par Joël Grisward dans son article « Ider et le Tricéphale : d'une "aventure" arthurienne à un mythe indien » (1978)²⁰. Résolument attaché aux théories de Georges

19/ Cf. *Le Roman de Brut de Wace*, éd. Ivor Arnold, Paris, 1940 (« S.A.T.F. », 80), t. 2, p. 476, vv. 9029-9032.

20/ Cf. Joël H. Grisward, « Ider et le tricéphale : d'une "aventure" arthurienne à un mythe indien », dans *Annales. Économie, Société, Civilisation*, 33, 1978, p. 279-283. La théorie « trifonctionnelle » de Dumézil a également été exploitée par Lise Morin, « De la souveraineté dans le *Roman d'Yder* : la déloyauté d'Arthur et

Dumézil, l'auteur met en parallèle le *Romanz du reis Yder* et l'histoire d'Indra, qui appartient aux anciens mythes indo-européens. Il établit des correspondances diverses entre Yder et Indra : l'un et l'autre mettent à mort un ours en guise de rite d'initiation guerrière ; l'un et l'autre parviennent à vaincre des géants ; l'un et l'autre sont guéris d'un empoisonnement par un couple de jeunes gens (des jumeaux dans Indra, Camelin et Miroet dans le *Romanz du reis Yder*). Le jeu des similitudes s'arrête toutefois là : dans Indra, c'est Namuci, une sorte de démon, qui souffre de jalousie, c'est Namuci qui offre un poison à boire à Indra. Il n'existe pas de personnage corollaire à celui d'Arthur dans les légendes primitives de l'Inde.

Une explication historique — qui ne manque pas de pertinence et de séduction — a été soutenue par Beate Schmolke-Hasselmann dans une contribution intitulée « King Arthur as Villain in the Thirteenth-Century Romance *Yder* » (1980)²¹. La chercheuse allemande observe que, selon le témoignage de Guillaume de Malmesbury dans son *De antiquitate Glastoniensis ecclesia*, le souvenir d'Yder a été particulièrement vénéré au cours du Moyen Âge à l'abbaye de Glastonbury, où le corps du héros serait inhumé. De ces indices, Madame Schmolke-Hasselmann déduit que le *Romanz du reis Yder*, qui présente l'image d'Arthur comme un *exemplum malum*, a été écrit à Glastonbury²² et traduit la réaction des milieux conservateurs de l'aristocratie contre la méconduite du roi d'Angleterre Jean sans Terre²³, qui refusait de sacrifier aux usages anciens et qui s'était associé avec l'évêque Savary pour mettre la main sur l'abbaye²⁴. Les arguments littéraires qu'elle avance ne laissent pas d'être convaincants : on observe en effet que les écrits qui dessinent un portrait péjoratif du roi Arthur (le *Lai du Cor*, *La Mule sans Frein*²⁵, *Le Chevalier à l'Épée*²⁶ et *Le Mantel*

l'excellence d'Yder », dans *Pris-Ma. Bulletin de liaison de l'Équipe de recherche sur la littérature du Moyen Âge de l'Université de Poitiers*, 11, 1995, p. 185-195.

21/ Cf. Beate Schmolke-Hasselmann, «King Arthur as Villain in the Thirteenth-Century Romance *Yder*», dans *Reading Medieval Studies*, 6, 1980, p. 31-43.

22/ Cf. Robert Huntington Fletcher, *The Arthurian Material in the Chronicles*, New York, B. Franklin, 1958, p.99, 279.

23/ Cf. Wilfrid Lewis Warren, *King John*, London, Methuen, 1961, p. 135-145.

24/ Cf. Geoffrey Ashe, *King Arthur's Avalon. The Story of Glastonbury*, London, Collins, 1957, p. 282-284.

25/ Le récit ne témoigne pas d'un respect très profond pour le couple royal (cf. *La Damoisele a la Mule. Conte en vers du cycle arthurien par Païen de Maisières*, éd. Boleslas Orłowski, Paris, H. Champion, 1911, p. 130-131).

26/ Voir traduction d'Emmanuèle Baumgartner dans *La Légende arthurienne*. Assez curieusement, *La Mule sans frein* et *Le Chevalier à l'Épée* ont été parfois attribuées à Chrétien de Troyes (voir Donald D.R. Owen, «Two more romances by Chrétien de Troyes ?», dans *Romania*, 92, 1971, p. 246-260), mais cette opinion a

*mautaillié*²⁷) datent des années du règne de Jean sans Terre, c'est-à-dire de l'époque comprise entre 1199 et 1216, tandis que les œuvres qui précèdent cette période (les romans de Chrétien de Troyes ou les *Lais* de Marie de France) ou qui la suivent (comme *Escanor*²⁸ de Girart d'Amiens ou *Meliador*²⁹ de Jean Froissart) renvoient une image plus flatteuse du roi Arthur. Deux arguments me paraissent devoir être opposés à une telle thèse. Le premier concerne la *scripta* du *Romanz du reis Yder* : les traits dialectaux originels qui le caractérisent n'appartiennent pas spécifiquement à l'anglo-normand, mais plutôt aux graphies propres à la Normandie continentale, comme l'ont établi avec justesse les deux éditeurs du roman, Heinrich Gelzer et Alison Adams³⁰. Même si, comme j'ai pu le démontrer moi-même, le manuscrit de Cambridge est conservé en Angleterre depuis la première moitié du XVI^e siècle (il a été acquis par John Bouchier, baron Bernes, mort à Calais en mars 1533), ce *codex* n'a sans doute pas été transcrit en Grande-Bretagne, mais probablement acheté en France par Bouchier, au cours de ses pérégrinations dans ce pays. Le second argument a trait à une allusion anticléricale (que nous lirons bientôt) contenue dans le récit de l'initiation chevaleresque d'Yder : on conçoit assez mal qu'une œuvre produite dans la mouvance d'un milieu abbatial mette en cause, de manière imagée, mais critique, la vocation monastique et la réduise à un banal souci de confort matériel.

Une explication littéraire de la *vilenie* d'Arthur a été proposée par Dietmar

Rieger dans un article de la *Romania* qui a paru en 1989 et qui s'intitule « Le motif de la jalousie dans le roman arthurien. L'exemple du roman d'Yder³¹ ». Partant du constat que la jalousie d'Arthur ne

été vivement combattue (voir Simonetta Bianchni, « Due brevi romanzi di Chrétien de Troyes ? », dans *Cultura neolatina*, 33, 1973, p. 55-68).

27/ Dans ce récit, des doutes sont émis au sujet de la générosité du roi et son entourage paraît remettre en cause l'idéal chevaleresque (Cf. Emmanuèle Baumgartner, « À propos du Mantel mautaiillié », dans *Romania*, 96, 1975, p. 238 et 332 et Fredrik-A. Wulff, « Le *Conte du Mantel*. Texte français des dernières années du XII^e siècle, édité d'après tous les manuscrits », dans *Romania*, 14, 1885, p. 373, vv. 592-593.

28/ Cf. Girart d'Amiens, *Escanor. Roman arthurien de la fin du XIII^e siècle*, éd. Richard Trachsler, Genève, Droz, 1994 (« T.L.F. », 449), t. 2, p. 527, vv. 11704-11711 et p. 565, vv. 12861-12863.

29/ Cf. Jean Froissart, *Meliador*, éd. Auguste Longnon, Paris, F. Didot, 1895 (« S.A.T.F. », 33), t. 1, p. 75, vv. 2554-2559 ; t. 3, p. 118-119, vv. 25797-25803.

30/ Cf. *Der altfranzösische Yderroman*, éd. Gelzer, p. X-XI et *The Romance of Yder*, éd. Adams, p. 5-7.

31/ Cf. Dietmar Rieger, « Le motif de la jalousie dans le roman arthurien. L'exemple du roman d'Yder », dans *Romania*, 110, 1989, p. 364-382.

repose sur aucun fondement et que le comportement amoureux de Guenièvre se révèle irréprochable, l'auteur, qui définit le récit comme un « roman réaliste », interprète la critique antimonarchique sous-jacente à la narration et la soif vengeresse du roi comme une dévalorisation du milieu courtois de la Table ronde. Destiné à la classe aristocratique comme le prouvent ses derniers vers

Cest livre falt ici e fine ; / Ce livre s'achève ici et prend fin ;
Por rei fu fait e por reine / il a été écrit pour un roi et pour une reine
E por clers e por chevaliers / et pour des lettrés et des chevaliers
Qui bials diz öent volentirs, / qui écoutent volontiers de beaux récits,
Por dames e por damaiseles / pour des femmes et des jeunes filles de l'aristocratie
Qui mult sunt cortaises e beles, / qui sont de très bonnes manières et très belles,
E nïent pas por altre gent / et le livre n'a pas du tout été écrit
Ne fu fait le livre naient. (6762-6769) / pour d'autres gens, pas le moins du monde.

le *Romanz du reis Yder* entend souligner le destin tragique de la société courtoise et provoque le déplacement de l'intérêt diégétique de la figure royale à un héros individuel. De cette manière, il rappelle diverses composantes structurelles du *Lai de Lanval* de Marie de France³² : comme Lanval, Yder fait figure de héros oublié qui doit subir l'attitude inadéquate d'un souverain idéal ; comme Lanval, Yder va trouver son épanouissement loin de la cour arthurienne ; comme Lanval qui reçoit l'aide d'une fée, Yder est sans arrêt et sans réserve soutenu par Guenloïe, qui en finale lui accorde sa main et lui permet d'accéder au statut de roi.

Au-delà de ces points communs avec un récit qui relève sans conteste de la matière arthurienne, il nous paraît utile de proposer un autre argument d'ordre littéraire. Nous pourrions ranger cette spéculation dans la catégorie de la « destruction des mythes de la royauté ». Si l'on considère l'ensemble de la littérature épique, on constate une dégradation progressive similaire de l'image de Charlemagne : au sage empereur à la barbe fleurie de la *Chanson de Roland* succède un souverain enclin à l'injustice dans *Girart de Roussillon*³³ (1180) et dans *Maugis d'Aigremont*³⁴ (début du XIII^e siècle) et complètement dévalorisé par sa cupidité, son ivrognerie et ses sacrilèges (quand il

32/ Cf. Maurice Delbouille, « Guenièvre fut-elle la seule épouse du roi Arthur ? », dans *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Mgr Pierre Gardette*, Strasbourg, 1966 (« Travaux de linguistique et de littérature », IV, 1), p. 130-133.

33/ Cf. *Girart de Roussillon. Chanson de geste*, éd. W. Mary Hackett, Paris, Picard, 1953 (« S.A.T.F. », 94), t. 1, p. 30-31, vv. 598-620.

34/ Cf. *Maugis d'Aigremont. Chanson de geste*, éd. Philippe Vernay, Berne, Francke, 1980 (« Romanica Helvetica », 93), p. 263-264, vv. 4890-4908.

tente d'entraver la justice divine) dans *Gaydon*³⁵ (vers 1230). Comme l'histoire de la chanson de geste et l'image qu'elle projette des princes obéissent aux fluctuations de l'idée de royauté au cours des XII^e et XIII^e siècles, il n'est pas déraisonnable de penser que les récits arthuriens ont cédé à la même tendance³⁶. Le parallèle à vérifier entre les deux genres — l'épopée carolingienne et la matière arthurienne — s'ouvre comme une piste à défricher. La question se pose, me semble-t-il, mais vous n'entendrez pas de ma part une réponse fondée en détails et définitive aujourd'hui.

Parmi les originalités qu'offre le *Romanz du reis Yder*, il faut compter avec ses particularités textuelles. L'œuvre, incomplète, nous est connue par un manuscrit unique, ce qui revient à dire que toute confrontation entre des leçons différentes se révèle impossible. La tâche de l'éditeur consiste dès lors à livrer au lecteur une version intelligible, qui respecte de manière maximale l'état du texte tel qu'il est transcrit par le copiste.

Adoptant une attitude dite « conservatrice », à l'inverse des éditeurs précédents, qui amendent souvent le texte de manière trop prompte, nous avons évité d'apporter une correction aux lieux où une *lectio difficilior* peut recevoir une explication ou une justification. En voici quelques exemples.

Dans sa dénonciation de la *vilenie* de certains moines, l'auteur use d'une métaphore animale pour blâmer le comportement des nécessiteux qui conçoivent l'état religieux comme une sauvegarde contre la faim et la pauvreté ; il compare avec originalité cette attitude à celle du bourdon, qui se nourrit du miel des abeilles :

Li bosoigns e li vilain / Les nécessiteux et les gens vils
 Devient moine por le pain / deviennent moines à cause de la nourriture
 E por jeter soi de la cure / et pour se libérer du souci
 De vivrë e de la vesture. / de trouver de quoi manger et se vêtir.
 Que si vait a religion, / Celui qui entre ainsi en religion,
 Si ad la costume au *borton* / adopte la façon d'être du *bourdon*
 Qui vole od les és, pus s'enbusche / qui vole avec les abeilles, puis se cache
 Por mangier le miel de la rosche. (3684-3691) / pour manger le miel de la ruche.

35/ Cf. Gaydon. *Chanson de geste du XIII^e siècle*, éd. Jean Subrenat, Louvain, Peeters, 2007 (« Ktemata », 19), p. 116, vv. 1437-1441 ; p. 142, vv. 1884-1886 ; p. 588, 9474-9476 ; p. 652, vv. 10581-10584.

36/ Cf. Friedrich Wolfsettel, « Idéologie chevaleresque et conception féodale dans *Durmart le Galois* : l'altération du schéma arthurien sous l'impact de la réalité politique du XIII^e siècle », dans *Actes du 14^e Congrès international arthurien. Rennes, 16-21 août 1984*, Rennes, Presses universitaires de Rennes II, 1985, t. 2, p. 668-682.

Le vers 3689 comporte la forme *borton*, au lieu de la graphie plus habituelle *bordon*, que Gelzer et Adams adoptent sans hésitation. Cette correction ne me paraît pas devoir se justifier, puisque — assez logiquement — le dictionnaire de Tobler- Lommatsh (1, 1070) relève l'usage de *borton* dans le *Romanz du reis Yder* et l'assourdissement de la dentale *d* en *t* appartient aux variations consonantiques fréquentes en dialecte normand (Pope, *From Latin*, 339).

On se rappelle l'épisode marquant de l'affrontement d'Yder contre deux géants. Tandis que le roi Arthur est plongé dans le sommeil, ses suivants font le guet. Ils tentent de déplacer les dépouilles des géants, mais n'y parviennent pas, en raison du poids de leurs ennemis.

Il dormi, li altre veillerent, / Il a dormi, les autres sont restés éveillés,
 Por freior des jaians gaiterent ; / ils sont restés sur leur garde à cause de leur
 crainte
 Il les voldrent *tramer* fors, / des géants ; ils ont voulu les *tirer* dehors,
 Més tant furent pesanz les cors / mais leurs corps étaient si lourds
 Qu'il nes peürent remüer. (5697-5701) / qu'ils n'ont pas pu les changer de place.

Alors que le ms. comporte bien (f. 45v^a) la leçon *tramer*, les deux éditeurs antérieurs préfèrent lire *trainer*. L'emploi de *tramer* se justifie pourtant, avec une valeur métaphorique : il signifie spécifiquement « croiser avec la navette le fil de la trame », et donc « tirer le fil » ou « tirer quelque chose » de manière plus générale³⁷.

Au moment où Arthur demande à Yvain et à Gauvain d'introduire la reine Guenloïe à la cour, Gauvain est accompagné de vingt belles jeunes filles de la noblesse, qui ne surpassent pas en beauté l'amoureuse d'Yder :

Bien ot od li vint damaiseles, / Il avait bien vingt jeunes aristocrates avec elle,
 Gentils femes, durement beles ; / des femmes nobles, d'une très grande beauté ;
 Més de sa bealté n'i ot une, / mais il n'y en avait pas une seule qui ait sa beauté ;
 Car ensemment com la lune / car tout comme la lune
 Passe *orbe* esteille de bealté, / dépasse une étoile *terne* en beauté
 Quant ele gette greignor clarté, / quand elle jette sa plus grande clarté,
 E esmeraldes obscure gemmes, / et que l'émeraude rend obscure les autres pierres
 Passe elle totes altres femmes. (6470-6477) / précieuses, elle surpassa toutes les autres femmes.

L'adjectif *orbe* ne semble pas avoir été compris par les éditeurs antérieurs : ils lui substituent la leçon *oltre*. Cette correction me paraît inutile (et a aussi paru superflue à Anthony Holden, dans sa recension de l'édition Adams)³⁸, dans la mesure où *orbe*, qui revêt

37/ Cf. *God.*, 10, 798a ; *T.-L.*, 10, 521-522 ; *F.E.W.*, 13, 195^b.

38/ Voir *Romania*, 107, 1986, p. 134.

ordinairement la signification « aveugle », peut aussi être employé comme synonyme de « terne », suivant l'accord des dictionnaires³⁹. À la vérité, comme le dit le texte, seule une étoile sans éclat peut paraître moins brillante que la lune.

À la fin du récit, Yder reçoit l'onction royale avant de pouvoir prétendre épouser Guenloïe. Cette disposition, qui recueille l'assentiment de l'Église, est tenue pour légitime par les puissants vassaux. Un archevêque leur adresse une recommandation :

Jo voil que primes l'en oigniéz / Je veux que vous lui donniez l'onction de roi
 A rei que vos les conjoigniéz ; / avant que vous les unissiez ;
 A la costume que l'om tient / cela convient à l'usage que
 En seinte Yglise ço covient. / l'on suit dans la sainte Église.
 Ele est reïne coronee, / Elle est couronnée reine
 Si ne deit pas estre donee / et ne doit être donnée
 A nul home, si a rei non. / à aucun homme, si ce n'est à un roi.
 – Dreis est, ço dient li baron. / – C'est juste, disent les puissants seigneurs.
 Li arcevesques les semont / L'archevêque les invite à lui faire
 De *seurer* le, e il si font. (6568-6577) / *confiance*, et ils agissent ainsi.

L'usage du verbe *seurer* est récusé dans les éditions Gelzer et Adams, qui proposent de lire *sivre* : un tel amendement ne s'impose pas puisque *seurer* signifie « faire confiance⁴⁰ », en particulier dans le domaine anglo-normand (voir l'*Anglo-Norman Dictionary* de Stone et Rothwell, 2, 705a) : l'allusion à la « confiance » se justifie parfaitement dans le contexte, puisque le héros Yder est investi du titre de roi par mariage, et non à la suite de la succession dynastique habituelle, qui lui aurait conféré une autorité et un savoir-faire « naturels ».

Les cas que nous venons d'examiner paraissent assez simples, dans la mesure où les emplois rejetés figurent dans d'autres textes, c'est-à-dire sont bien attestés par ailleurs. Une consultation plus attentive des dictionnaires usuels de la part d'Heinrich Gelzer et d'Alison Adams leur aurait permis de maintenir des leçons somme toute satisfaisantes. En revanche, dans les deux occurrences que nous allons analyser maintenant, la solution philologique ne s'impose pas d'emblée : il faut tenir compte du rapprochement possible du mot employé avec un autre terme, et de la confusion ou de la superposition entre ces vocables qui a pu se produire dans l'esprit du copiste.

La présence de *autre*, employé comme nom au v. 482, a paru irrecevable à Alison Adams : l'éditrice britannique a recouru à la solution

39/ Cf. *God.*, 5, 613c ; *T.-L.*, 6, 1182 ; *FE.W.*, 7, 390a ; *A.-N. D.*, 1, 466b.

40/ Cf. *T.-L.*, 9, 597 ; *FE.W.*, 11, 389b.

la plus immédiate et remplace *autre* par *autel*. De façon plus subtile, Heinrich Gelzer propose de lire *auter*, forme bien attestée pour *autel*, notamment dans divers écrits anglo-normands⁴¹, comme l'*Histoire des ducs de Normandie* de Benoît de Sainte-Maure⁴². Nous proposons toutefois de garder *autre*, qui a sans doute été associé à *auter* par le transcripteur, en raison de l'alternance fréquente entre *austre* et *auster*, pour désigner un « vent du Midi » dans les textes⁴³.

Quant li rois out Yder armé, / Quand le roi a armé Yder,
 A la chapele l'ad mené ; / il l'a conduit à la chapelle ;
 A l'autel s'esturent andui : / tous les deux sont restés debout devant l'autel :
 Ider s'estut dejuste lui / Yder s'est tenu debout à côté du roi
 Tant que la messe fu chantee. / aussi longtemps que la messe a été chantée.
 Yder mist sor l'*autre* s'espee. (477-482) / Yder a déposé son épée sur l'*autel*.

Plus difficile, assurément, se révèle la justification de *boi*, dans l'expression *a boi del jor*, en lieu de *bot*, qui signifie « bout » et qui a été retenu par les éditeurs précédents. En dialecte anglo-normand, *boi* a pour signification « brin, filet », appliquée à une réalité végétale⁴⁴. Le rapprochement sémantique avec la notion de « bout » s'est peut-être opérée par le rapport analogique entre « brin » et « bout », puisque, comme en français moderne, *bot* peut servir à désigner un « morceau », au moins depuis l'époque du moyen français⁴⁵.

Devers l'ost sunt grant li rochier, / Du côté de l'armée, les rochers sont énormes :
 Nuls n'i poeit voie tenir ; / personne ne pouvait y accéder ;
 Ke de l'ost i vodroit venir, / quiconque de l'armée voudrait y parvenir
 Feire li covendroit tel jor / devrait l'accomplir un jour
 Ke il n'avendrait a *boi* del jor / de sorte qu'il n'arriverait pas à la *fin* de la journée,
 Se il del tut ne s'arestout. (1445-1450) / même s'il ne s'arrêtait pas un instant en chemin.

Dans ce cas donc, la valeur relative à la notion d'« extrémité » s'établirait par la synonymie de *bot* et de *boi* relevée dans un autre contexte.

Le dernier cas que je voudrais aborder me laisse, je vous l'avoue, très indécis. Il s'agit de l'emploi de la forme *sauver*, avec le sens de « saluer », relevé six fois dans le texte (à côté de multiples attestations de *saluer*, dont vous trouverez ci-dessous la liste exhaustive.

41/ Cf. *A.-N. D.*, 1, 52a.

42/ Cf. *Chronique des ducs de Normandie par Benoit*, éd. Carin Fahlin, Uppsala, Allmqvist & Wiksells, 1967, (« Bibliotheca Ekmaniana », 64), t. 3, p. 20.

43/ Cf. *God.*, 8, 241a ; *FE.W.*, 25, 1065a.

44/ Cf. *A.-N. D.*, 1, 71a.

45/ Cf. *FE.W.*, 15, 216b.

Saluer

infinitif : 4256 *Ne salüer ne dire a lui* ; 5380 *Ha, las ! jo ne la voil salüer*
 ind. pr. 3 : 150 *Il le salue, puis s'en veit* ; 189 *Yder salue e s'arestet* ;
 2906-2907 *Vers la dame qu'il ad veüe S'est apresmiéz, si la salue* ; 3072
Yder la voit, si la salue ; 3227 *Yder salue, e Yder lui* ; 3835 *Yder s'aprisme*
e sil salue ; 3914 *Sil salüe, meis al salu* ; 4048 *Yder salue la damaisele* ;
 4593 *Il part de li, pus la salue* ; 4924 *Si les salue* ; *grant joie en fait* ; 4982
Dame, dist ele, cil vos salue ; 5289 *Contre le rei vait, sil salue* ; 5368 *Li reis*
salue, e li reis lié ; 6479 *Gagain la salüe par nom*
 ind. pr. 6 : 3230 *E tuit ensemble le salüent*
 ind. fut. s. 5 : 1399 *Salüeréz de moie part*
 subj. pr. 3 : 6118 *Ainz le baise qu'ele le salut*
 impér. pr. 5 : 4903 *De moie part la salüéz*
 part. pas. : 565 *E il orent lui salüé* ; 3332 *Pus les ad salüé toz trois* ; 3459
Li reis l'a premiers salüé ;
 5972 *E nos vos avom bien salu*

sauver = « saluer »

ind. pr. 3 : 508 *Il le sauve, si s'en vet* ; 6426 *Il veit son pere, sil sauve* ; 6490
Desque la voit, sil sauve
 impér. pr. 5 : 6074 *Sauvéz les dous de ma part*
 part. pas. : 78-79 *Li rois e cil qui od lui sunt Ad sauvé cortoisement* ; 3838
Auques plus haut l'ad sauvé

Phonétiquement, *sauver* s'explique très aisément par le phénomène banal de la vocalisation de *l* devant *u*. La vraie difficulté réside dans le fait que, pour chacun des six usages de *sauver* signifiant « saluer », le vers normalement octosyllabique ne comporte que sept pieds. L'auteur a donc probablement utilisé le verbe *saluer* (qui compte pour trois syllabes) alors que le copiste a transcrit *sauver* (qui ne contient que deux syllabes). Faut-il pour autant corriger dans tous les cas, comme l'ont fait sans hésiter Gelzer et Alison (compte tenu du fait que le *Romanz du reis Yder* présente un grand nombre de vers irréguliers, hypermètres ou hypomètres) ? J'y serais enclin le matin, et le soir je me ravise, en me disant que les attestations de *sauver* signifiant « saluer », que l'on retrouve par ailleurs — notamment dans un passage des *Merveilles de Rigomer*⁴⁶ — méritent d'être conservées, même si le transcripteur ne respecte pas lui-même de manière très fidèle la règle de vocalisation de *l*, comme le montre l'emploi de *salvé*, au sens de « sauvé », au v. 2857.

Je vous disais, en introduisant mon propos, que le *Romanz du reis Yder* suscite des interrogations, tant dans les matières littéraires que

46/ Dame, fait il, de ce singnor,
 Qui sour tous autres a onor
 Et qi vos fist de mere nee,

Soiés savee et oneree. (*Les Merveilles de Rigomer von Jehan*, éd. W. Foerster, t. 1, p. 199, vv. 6811-6815 et t. 2, p.199 et 207).

sous des angles plus philologiques. Ces questions, que j'ai eu le plaisir de vous exposer brièvement aujourd'hui, ne sont pas toutes résolues, loin s'en faut. Mais c'est sans doute dans la curiosité et la critique permanentes que siègent la grandeur et l'intérêt de la recherche scientifique.